



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'urbanisme et du patrimoine immobilier
Contact : Nadine Dording
Email: nadine.dording@sanem.lu
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 698

rec./a.r.
Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Monsieur le Ministre Serge Wilmes
4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg

Belvaux/Sanem, le 29 août 2025

Objet : Evaluation stratégique environnementale du projet de modification ponctuelle du PAG de Sanem, portant sur une zone au lieu-dit «Belval Sud» à Belvaux

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous tenons à vous informer que la Commune de Sanem va lancer en procédure la modification ponctuelle du PAG de la Commune de Sanem conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, portant sur :

- la zone MIX-u et BEP au lieu-dit «Belval Sud» à Belvaux – plan en annexe ;
- l'article 20 *Emplacements de stationnement* relatif aux emplacements dans la zone soumise à la servitude « urbanisation – Belval-Ouest » conformément à la refonte du concept de mobilité du site Belval ;
- l'article 28 *Zones de servitude « urbanisation »* concernant la taille minimale d'un PAP NQ dans la Zones de servitude « urbanisation – Belval-Ouest ».

Considérant la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, nous avons estimé que la modification ponctuelle n'est pas susceptible d'avoir des éventuels incidences notables sur l'environnement et qu'une évaluation environnementale n'est donc pas nécessaire.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Ministre, votre avis concernant la nécessité quant à une éventuelle évaluation environnementale de cette modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la Commune de Sanem.

Pour tout renseignement supplémentaire, notre Service de l'urbanisme et des bâtisses est à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La secrétaire,


Manon Greven



pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,


Simone Asselborn-Bintz